



APAGE Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont

PV de l'Assemblée Générale du 09 avril 2018

Lieu : Salle polyvalente de Sembrancher, de 20h00 à 21h20

Présents

APAGE Meinrad COPPEY (vice-président), Jean-Henri FILLIEZ, Francis GUIGOZ, Magaly JACQUEMETTAZ, Pascal TORNAY

SECRETAIRE/
COORDINATRICE PDR Martine JAQUES

MEMBRES Adrien DARBELLAY, Jean-Michel BESSE, William BESSE (Commune de Bagnes), Jean-Louis BRUCHEZ, Bertrand COPPEY (DransEnergie), Dominique COPPEY (Commune d'Orsières), Emmanuel COPPEY (Laiterie d'Etiez-Vollèges), Florian COPPEY, Justin COPPEY, Jean-Marc COPT (Commune d'Orsières), Stève DELASOIE (Gastro Valais-section Entremont), Loïc DE SALVADOR, Thierry DE SALVADOR, Jean-LUC DESLARZES, Christophe DUMOULIN (Fiduciaire Dumoulin Sàrl), Pierre EMONET, Serge EXQUIS, Jean-Blaise FELLAY (Corbeille d'Entremont), Jean-Daniel FELLAY, Norbert FELLAY, Pierre FORMAZ, Michel FOURNIER (Valplantes), Baptiste FROSSARD, Maxime FROSSARD, Marc GILGEN (AGRIDEA), Bertrand GOLZ (Société de développement du Val de Bagnes), Daniel LATTION (Commune de Liddes), Claude-Alain LOVEY, Marie-Gabrielle LUISIER, Patrick METROZ, Christophe MARET (Commune de Vollèges), Pierre-Emile MICHELLOD, Roger MORET, Richard MOTTET (ATYPIC), Jean-Baptiste MOULIN (Société d'apiculture de l'Entremont), David PELLOUCHOUD (Société simple Pellouchoud-Lattion), Jean-Baptiste PRALONG, Joachim RAUSIS (Commune d'Orsières), M.-Danielle RAUSIS, Michel RAUSIS (société d'apiculture de l'Entremont), Dominique REBORD, Pierre-Etienne REBORD, Roland REBORD, Eloi ROSSIER (Commune de Bagnes), Sébastien SAUTHIER, Stéphane STORELLI (ALTIS), Fabrice TERRETTAZ, Julien TERRETTAZ, Norbert TERRETTAZ, Benoît TORNAY (Laiterie d'Orsières), Etienne TORNAY (Réseau agro-environnemental de l'Entremont), Laurent TORNAY (alpage Moay), Claude VOUTAZ

INVITES Grégory BORGEAT (Service de l'agriculture, Office des améliorations structurelles), Stéphanie CARRUZZO (Formaz-Andenmatten), Jeremy FORMAZ (Formaz-Andenmatten), Alessandro MARCOLIN (VWP), Alain MARET (préfecture), David MARQUIS (député suppléant), Gervaise MARQUIS (députée), Bruno MOULIN (député), Charlène TARAMARCAZ (Institut agricole de Grange-Neuve), Robin ZAMBAZ (VWP)

Excusés

Patrick BRUCHEZ, Fabienne BRUTTIN (AGIR), Damian CONSTANTIN (VWP), Nicolas COPPEY, David CORTHAY (Vertical Studio), Gérald DAYER (Service de l'agriculture), James DERIVAZ (DransEnergie), Antoine FARDEL (Agritourisme Valais), Xavier FELLAY (député), Malvine MOULIN, Caroline PARCHET (Vertical Studio), Simon TORNAY (BTB)



APAGE Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont

1. Ouverture de l'Assemblée par le vice-président de l'APAGE

En tant que vice-président de l'APAGE et en l'absence du Président Fabien SAUTHIER, Meinrad COPPEY déclare ouverte la 4^{ème} Assemblée Générale de l'APAGE. Cette assemblée a été convoquée conformément à l'art. 17 des statuts, soit 10 jours avant par courrier individuel.

Meinrad COPPEY remercie la commune de Sembrancher d'accueillir l'Assemblée Générale dans ses murs.

2. Nomination des scrutateurs

Le Président nomme deux scrutateurs.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans abstention ni opposition.

4. Démission du Président

Meinrad COPPEY rappelle que Fabien SAUTHIER a été nommé comme Président de l'APAGE lors de l'assemblée constitutive à Vollèges le 28 avril 2015. Bien que n'ayant pas terminé son mandat statutaire de 4 ans, Fabien SAUTHIER a annoncé au comité en date du 9 mars sa décision de démissionner, avec effet immédiat, pour des raisons de santé et avec certificat médical à l'appui.

Le comité unanime propose donc à l'AG d'accepter cette démission vu les motifs pertinents invoqués.

➤ **La démission de Fabien Sauthier comme Président est acceptée par l'Assemblée Générale sans abstention ni opposition.**

Pascal TORNAY lit un message de Fabien SAUTHIER destiné à l'Assemblée Générale .

Meinrad COPPEY passe ensuite la parole à Magaly JACQUEMETTAZ qui remercie chaleureusement au nom de tout le Comité Fabien SAUTHIER pour son immense engagement à l'APAGE pendant trois ans, ainsi que pour son inlassable dévouement à la cause paysanne. Elle souligne le plaisir que le Comité a eu à travailler avec lui et lui souhaite un bon rétablissement.

L'Assemblée Générale applaudit les mots de Magali JACQUEMETTAZ. Ces applaudissements seront rapportés à Fabien SAUTHIER avec un cadeau de remerciements.



APAGE Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont

DÉMISSION

Bonsoir à toutes et à tous,

N'ayant pas le cœur à participer à cette assemblée générale, je ne pouvais pas démissionner du comité sans vous adresser un mot.

Certains diront que c'est lâche de quitter le bateau lorsqu'il reste tant de travaux à réaliser... et bien je suis désolé pour eux mais c'est mal me connaître je vous assure.

Pourquoi je vous quitte si abruptement ?

Ça fait depuis 2014 que j'ai des soucis cardiaques avec une rechute assez sévère en 2016.

Depuis lors, en tenant compte de mes antécédents familiaux, le corps médical, qui n'a toujours pas mis de nom à ce virus qui vient infecter l'enveloppe du cœur, m'avait demandé de baisser mes activités physiques, professionnelles et sociales pour prendre du temps pour moi afin de continuer les recherches.

Lorsque j'ai reçu leur dernier courrier, j'ai dû rapidement faire des choix dans mon train de vie, et à contre cœur j'ai pris cette décision de stopper avec effet immédiat la présidence et le comité de l'APAGE afin de libérer ce temps pour suivre les recommandations des médecins.

Une page se tourne pour moi mais rien ne changera pour vous.

Je vous encourage à soutenir le comité en place ainsi qu'à sa coordinatrice pour faire avancer ce PDR.

Je reste bien entendu membre de l'APAGE et à l'écoute de l'avancement des différents projets.

Je vous souhaite une excellente assemblée et merci beaucoup pour la confiance que vous m'avez témoigné durant ces années.

Au plaisir de vous rencontrer

Fabien

Fabien Sauthier

vendredi, 6 avril 2018

5. Nomination d'un Président ad intérim

En sa qualité de vice-président, Meinrad COPPEY est habilité à mener les délibérations de la présente assemblée et ce conformément à l'art. 20 des statuts.

Compte tenu du délai très court entre la démission de Fabien SAUTHIER et l'assemblée générale, le Comité a décidé de proposer que le vice-président de l'APAGE prenne la Présidence ad intérim de l'association. Le Comité s'engage à faire une proposition lors de la prochaine assemblée générale pour nommer un nouveau président.

Meinrad COPPEY précise que le comité actuel compte aujourd'hui cinq membres, ce qui est conforme à l'art. 21 des statuts de l'APAGE, selon lesquels le nombre de membres au Comité doit être de cinq au minimum.



APAGE Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont

Il souligne aussi que 2019 sera une année d'élection de l'ensemble du comité puisque ses membres ont été nommés pour quatre ans.

- **L'Assemblée Générale nomme à l'unanimité Meinrad Coppey comme Président ad intérim.**

Meinrad Coppey remercie le Comité et l'Assemblée Générale pour la confiance témoignée.

6. Approbation du procès-verbal de l'AG du 2 mai 2017 à Orsières

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2017 est lu par sa secrétaire Magali JACQUEMETTAZ.

- **Le procès-verbal de l'AG du 2 mai 2017 est accepté sans abstention ni opposition.**

7. Rapport du vice-président

Meinrad COPPEY revient sur l'année 2017. Deux décisions d'importance capitales ont marqué ce dernier exercice.

En session de juin 2017 le Grand-Conseil, à l'unanimité de tous les groupes parlementaires, a approuvé le PDR Grand Entremont, ce qui en assurait le subventionnement cantonal.

Le 1^{er} septembre 2017 à l'hospice du Grand St Bernard une convention tripartite Confédération suisse, canton du Valais et APAGE a été signée, octroyant ainsi au PDR Grand Entremont la part des contribution fédérales.

Dès lors les projets actualisés ont pu être mis à l'enquête et les phases de chantier planifiées. Deux porteurs de projets ont déjà procédé à la mise en consultation publique. Il s'agit de la coopérative Valplantes et de la société de laiterie d'Orsières qui a profité de son projet de nouvelle laiterie pour fusionner avec la société de Somlaproz.

Le char à fondue a quant à lui obtenu sa notification d'approbation. Le porteur de projet a ainsi pu acquérir son nouveau char.

En collaboration étroite avec Valais Wallis promotion et le Service d'agriculture, l'APAGE a bénéficié d'une belle vitrine à la foire du Valais. Grâce à l'engagement du comité, cette expérience enrichissante a permis à l'APAGE de faire un bénéfice de près de CHF 10'000.00

Les autres projets du PDR Grand Entremont inventoriés dans le livret édité par Valais Wallis promotion font pour la plupart toujours l'objet d'étude.

L'engagement de Martine JAKES-DUFOUR et le mandat octroyé à l'agence de communication FORMAZ-ANDENMATTEN ont donné un nouvel élan au projet, notamment en ce qui concerne le marketing, domaine revêtant un intérêt majeur pour l'ensemble des projets puisque directement lié à la promotion des produits issus du riche terroir régional.



APAGE Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont

Le Président Fabien SAUTHIER a également participé à différentes représentations de l'association, notamment dans le cadre de la Foire du Valais avec un échange d'expériences entre les différents PDR valaisans.

Meinrad COPPEY tient à préciser que son rapport n'est pas exhaustif et que la démission subite et imprévue de Fabien SAUTHIER ne lui a pas laissé le temps de faire état de toutes les prestations du comité qu'il se permet toutefois de très sincèrement remercier.

8. Lecture des comptes

Martine JAKUES s'est chargée des comptes 2017. Elle en fait la lecture.

Les cotisations des membres se montent à CHF 7'850.00. Les revenus de la Foire du Valais ainsi que ses charges donnent lieu à un bénéfice de CHF 9'414.10. Les charges administratives ainsi que divers charges liées au PDR représentent 6255.95. Le résultat net est ainsi de 11'008.15. A noter que des contributions fédérales et cantonales de CHF 54'276.00 ont transité par le compte de l'APAGE, mais que ce montant dans sa totalité a permis de payer l'avant-projet du PDR réalisé par NIVALP.

Au bilan, les actifs circulants se montent à CHF 32'265.45 et les actifs transitoires à CHF 111.50. Les passifs transitoires totalisent quant à eux un montant de CHF 12'936.70 tandis que les fonds propres s'élèvent à CHF 19'440.25. Les totaux de l'actif et du passif sont ainsi de CHF 32'376.95.

9. Rapport de la fiduciaire Dumoulin en tant que vérificateur des comptes

Christophe DUMOULIN, mandaté par l'APAGE pour la vérification des comptes, lit son rapport de vérificateur. Les comptes 2017 ont été bien tenus et son bouclage est correct. Il propose à l'Assemblée Générale de donner décharge à la caissière et au Comité.

10. Approbation des comptes et décharge au Comité

- ***L'Assemblée Générale approuve les comptes 2017 de l'APAGE; elle donne décharge au Comité et à la caissière.***

11. Fixation de la cotisation annuelle 2018

Le Comité de l'Association propose à l'assemblée le statu quo soit CHF 50.00 pour les membres individuels et CHF 100.00 pour les corporations de droits privés. Cette proposition ne donne lieu à aucune opposition ni absence.

- ***La cotisation 2018 pour les membres individuels est fixée à CHF 50.00***
- ***La cotisation 2018 pour les corporations de droit privé est fixée à CHF 100.00***



APAGE Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont

12. Présentation de Martine Jaques-Dufour, coordinatrice du PDR Grand Entremont

Conformément à la lettre k) de l'art. 23 des statuts de l'APAGE, le comité a la compétence pour conclure des contrats de travail et établir des contrats de prestations avec des mandataires.

En début 2018 le comité, après mise en postulation officielle et audition de plusieurs candidats, a nommé à temps partiel (40% dans un premier temps) Mme MARTINE JAKUES-DUFOUR en qualité de coordinatrice de projets, de responsable marketing et de secrétaire de l'APAGE. Le Comité a également mandaté le bureau FORMAZ-ANDENMATTEN en temps qu'agence de communication.

Martine JAKUES explique à l'assemblée ses missions. Elle doit d'abord s'assurer de la bonne réalisation des divers projets partiels qui composent le PDR du Grand Entremont. Elle est ensuite plus directement responsable des projets de communication et de marketing qui vont permettre le développement d'une identité visuelle pour le Grand Entremont et de moyens pour la faire connaître. Elle devra s'occuper de la promotion des produits de la région, notamment en mettant en place des outils marketing pour mieux les vendre.

Avec l'agence FORMAZ-ANDENMATTEN, la collaboration de VWP et de la Commission marketing, des projets permettant aux consommateurs d'aller à la rencontre des produits et des activités agricoles de la région seront mis en place (expériences agritouristiques).

Martine JAKUES insiste sur le fait que la coordination et la communication supposent que les acteurs se mettent ensemble. Une de ses missions est donc aussi de fédérer derrière le projet les milieux agricoles, touristiques et gastronomiques.

Avec le Comité, Martine JAKUES est aussi responsable de tenir compte de ce qui existe déjà, comme la Corbeille d'Entremont ou les alpages, laiteries, lieux agritouristiques qui mettent ou mettront en avant les produits sans forcément être un projet partiel du PDR. Toutes ces initiatives qui valorisent l'agriculture du Grand Entremont pourront faire partie de la stratégie de communication et de marketing du projet.

Le Comité charge aussi Martine JAKUES de fournir les données qui permettront à l'Etat du Valais et à la Confédération de contrôler l'utilisation des moyens financiers alloués pour le PDR. Elle assure également le secrétariat de l'APAGE, tient les comptes à la fois du PDR et de l'Association.

Martine JAKUES encourage chacun à la contacter ou à prendre contact avec un membre du Comité pour faire part de ses idées, de ses attentes, de ses besoins. Elle conclut en rappelant que c'est en se mettant tous ensemble que le PDR et la promotion des ressources agricoles du Grand Entremont pourront aller de l'avant.

13. Présentation de l'agence de communication Formaz-Andenmatten

Meinrad COPPEY donne la parole à Stéphanie CARRUZZO et Jeremy FORMAZ pour présenter leur agence de communication.

L'agence est composée de trois associés. Elle s'est chargée, avec Robin ZAMBAZ, d'élaborer le stand et la brochure pour la présence de l'APAGE et la présentation du PDR Grand Entremont à la Foire du Valais en 2017.



APAGE Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont

L'agence souhaite travailler avec l'APAGE pour donner à la région et aux produits un logo, une image avec laquelle il sera possible de communiquer auprès du grand public. Cette image devra aussi permettre de mettre en valeur les produits dans les commerces et les restaurants.

Un site internet est opérationnel depuis quelques jours. Chacun est encouragé à se rendre sur www.grandentremont.ch pour s'inscrire à la Newsletter.

Un questionnaire pour identifier les valeurs attribuées par les acteurs de la région au Grand Entremont sera mis en ligne. Les membres de l'APAGE et les personnes impliquées dans la région pourront y répondre pour participer au processus d'élaboration de la marque.

Stéphanie CARRUZZO et Jeremy FORMAZ concluent en faisant part de leur plaisir de s'engager pleinement aux côtés de l'APAGE pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont.

14. Programme d'activités 2018

Meinrad COPPEY présente les objectifs prioritaires de l'année à venir.

L'APAGE et sa responsable marketing devront intensifier leur collaboration avec Valais-Wallis Promotion et l'agence de communication afin pouvoir présenter une stratégie concrète de promotion à la prochaine Assemblée Générale. D'ici la fin de l'année, le monde visuel PDR devrait avoir été défini avec un logo, le développement du site internet et des relations avec les médias.

Il faudra soutenir l'avancement des projets partiels, notamment en actualisant avec les porteurs de projets et les communes les études pas encore finalisées. Deux projets actuellement mis à l'enquête, la nouvelle laiterie d'Orsières et le remplacement des infrastructures de séchage avec adaptation des locaux, devraient connaître leur premier coup de pelle avant la fin de l'année.

Le PDR Grand Entremont participera à quelques manifestations et dans un proche avenir déjà à la finale d'Aproz en collaboration étroite avec Valais-Wallis Promotion et les organisateurs.

En plus de ce suivi du PDR Grand Entremont, il faudra gérer les affaires courantes selon le mandat qui est attribué au Comité par l'Assemblée Générale.

15. Divers et propositions individuelles

Daniel LATTION demande où en sont les deux projets liés à la filière viande.

Meinrad COPPEY précise que le PDR prévoit d'utiliser l'abattoir de Martigny et de créer deux locaux de découpe, l'un à Orsières et l'autre au Châble, avec à disposition un total d'environ CHF 600'000.00 de subventions. Depuis le dépôt du PDR Grand Entremont, une autre idée semble toutefois étudiée, à savoir la construction d'un abattoir dans l'Entremont, pour lequel il n'y a toutefois pas encore de porteur de projet.

Eloi ROSSIER confirme qu'un projet d'abattoir au Châble est étudié. Le coût de ce projet est actuellement chiffré. Il sera présenté le cas échéant au PDR.



APAGE Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont

Meinrad COPPEY en profite pour rappeler que ce sont bien aux porteurs de projet de faire avancer leur projet et que le PDR est là pour les soutenir dans leurs démarches.

Jean-Luc DESLARZES aimerait savoir si l'on parle ici d'un projet pour le Grand Entremont ou le « Petit Entremont ».

Jean-Marc COPT demande si le projet pourrait être intercommunal.

Meinrad COPPEY lui répond que si les bouchers sont prêts à se fédérer, un abattoir pourrait être possible. Il faudra toutefois veiller à ce que le projet soit rentable après sa construction.

Meinrad COPPEY clôt la séance en remerciant le Comité de l'APAGE pour son engagement. Il sollicite la patience de chacun jusqu'à ce qu'il puisse avoir pris connaissance de toutes les démarches qui étaient jusqu'à maintenant assumées par Fabien SAUTHIER.

Il se réjouit de passer la parole à Martine JAKUES qui va présenter le conférencier du jour, M. Thomas EGGER. Son brillant exposé (résumé sur www.grandentremont.ch) est suivi d'un apéritif avec les fromages de la laiterie d'Etiez-Vollèges et les vins de Saillon pour saluer le fait que les réseaux agroenvironnementaux de Saillon et de l'Entremont sont liés par un jumelage.

Sarreyer, le 30 mai 2018

Meinrad COPPEY
Président

Martine JAKUES-DUFOUR
Secrétaire